



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Madame Amélie de Montchalin  
Ministre de la transformation et de la fonction  
publiques  
Hôtel de Rothelin-Charolais  
101 rue de Grenelle  
75007 Paris

Paris, le 15 mars 2021

**Référence :**

**Objet : préavis de grève national le 30 mars 2021**

Madame la Ministre,

Après les récentes déclarations du secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, nous continuons à proposer des évolutions dans le cadre de la réforme des modes d'accueil de la petite enfance. Les décisions gouvernementales, concernant les conditions d'accueil dans les établissements du jeune enfant, ne rencontrent toujours pas l'approbation des professionnels du secteur.

Le gouvernement, par la voix de son secrétaire d'État, ne peut opposer une fin de non-recevoir au prétexte du manque de mobilisation des professionnels lors de la dernière journée d'action du 2 février. Nous continuons à affirmer que les textes et projets de décrets et d'ordonnances, sur le cadre normatif applicable aux modes d'accueil du jeune enfant, en référence à la loi ASAP dans son article 36, ne prennent pas suffisamment en compte nos revendications pour un accueil de qualité pour l'enfant et ses parents. Les professionnels et leurs organisations, se trouvent très partiellement entendus, malgré la réussite de la dernière mobilisation.

C'est pourquoi la fédération Interco CFDT appelle les personnels des fonctions publiques d'État et territoriale, notamment les travailleurs sociaux et les salariés de la petite enfance, à des actions de mobilisation, dont la grève,

**Le mardi 30 mars 2021**

*(soit du lundi 29 mars à 20h au mercredi 31 mars 8h)*

La présente lettre fait office de préavis de grève, et la fédération Interco CFDT participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Veuillez accepter, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Clairé LE CALONNEC  
Secrétaire générale

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

**FÉDÉRATION INTERCO CFDT**

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
tél +33 (0)1 56 41 52 52  
[interco@cfdt.fr](mailto:interco@cfdt.fr)

La fédération Interco CFDT regroupe l'ensemble des syndicats CFDT de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.